

ENSEIGNEMENT À DISTANCE – RÉCENTE PRISE DE POSITION DE LA FNNEQ

Par Isabelle Pontbriand, professeure de littérature et membre du comité école et société de la FNNEQ

L'enseignement à distance a récemment subi une accélération importante de son développement, particulièrement dans les universités. Par le biais du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur*, le gouvernement a débloqué des sommes importantes pour la massification de l'intégration du numérique en éducation, du primaire à l'université, et pour la création imminente d'un eCampus (universités et cégeps). Compte tenu des impacts majeurs de ce développement de l'enseignement à distance à la fois sur les conditions de travail du corps enseignant et sur les conditions d'apprentissage des étudiantes et étudiants, il devenait urgent, pour la FNNEQ, de prendre position et d'adopter des balises autour de cet enjeu.

Le 2 mai dernier, réunis en conseil fédéral, les délégués de la FNNEQ ont approuvé le document de réflexion *L'enseignement à distance : Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociaux* du comité école et société et ont adopté une série de 9 recommandations sur l'enseignement à distance (voir *recommandations adoptées*, point 9, p.4-8). Afin de donner tout son poids à cette position fédérative, il importe que le plus de membres possibles de la FNNEQ se saisissent de ces balises et les fassent rayonner. La période post-correction avant le début des vacances peut être un moment propice à la lecture de ce volumineux dossier. Assurément, cet enjeu sera à l'avant-scène l'automne prochain.

Afin de bien comprendre comment la FNNEQ prend position sur divers enjeux par le biais de diverses recommandations, voici un portrait des démarches effectuées autour de ce gros dossier de l'année 2018-2019. C'est en conseil fédéral et en congrès¹, que les délégués² soumettent divers enjeux et adoptent, par voie démocratique, des mandats sur les dossiers à privilégier par la fédération. Ainsi, au congrès de mai 2018, des mandats ont été adoptés pour trois enjeux majeurs : l'enseignement à distance (dossier 2018-2019), les partenariats et la présence de l'entreprise privée en éducation (dossier 2019-2020) et les étudiantes et étudiants en situation de handicap (dossier 2020-2021).

Une fois les mandats adoptés, l'exécutif de la FNNEQ et divers comités effectuent des travaux préparatoires. Pour le dossier enseignement à distance, le comité école et

¹ Ces instances réunissent les trois regroupements de la FNNEQ : regroupements cégep, université et privé (écoles secondaires privées, mais aussi collèges et écoles primaires).

² Membres des exécutifs locaux qui portent les mandats adoptés par leur Assemblée générale.

société³ avait le mandat de produire une réflexion sur l'enseignement à distance. Les membres du comité ont donc documenté cet enjeu et produit un premier rapport d'étape qui a été présenté et discuté au conseil fédéral de décembre 2018. Ainsi, les délégués pouvaient nourrir les travaux du comité par diverses réflexions et par des suggestions de lectures pouvant alimenter la recherche afin de s'assurer d'avoir un portrait le plus global et diversifié possible du dossier.

À l'automne 2018, le regroupement cégep avait aussi créé un comité ad hoc pour travailler en collaboration avec le comité école et société sur cet enjeu de l'enseignement à distance. Ce comité s'est occupé davantage de collecte de données et d'aspects plus concrets liés aux conditions de travail. À l'hiver 2019, ces deux comités ont également travaillé en collaboration avec le comité ad hoc du regroupement université.

Compte tenu de la diversité des réalités des différents niveaux d'enseignement à la FNEEQ relativement à l'enseignement à distance et de la diversité des points de vue, l'accent a été mis sur la consultation des instances et des membres. En plus de nombreux échanges en instances FNEEQ, des outils de consultation ont été préparés par les divers comités afin de nourrir la réflexion et d'en arriver à une position rassembleuse en conseil fédéral de mai 2019. Ainsi, le comité ad hoc du regroupement cégep a produit, en février 2019, deux sondages sur l'enseignement à distance : une version avec des questions s'adressant aux membres des syndicats locaux (80 professeur-es du SEECLG y ont répondu) et une version avec des questions s'adressant aux exécutifs locaux. Le comité ad hoc du regroupement cégep a aussi produit, en collaboration avec le comité école et société, un projet de recommandations à soumettre aux Assemblées générales locales en mars-avril en vue du conseil fédéral de mai. En guise de soutien à ces consultations, le comité école et société avait aussi préparé une présentation assistée par ordinateur soulignant les grandes lignes de son dossier de réflexion encore en cours de rédaction.

Une fois ses travaux terminés, le comité école et société a acheminé son document de réflexion et ses recommandations à l'exécutif syndical de la FNEEQ qui, en collaboration avec les membres du bureau fédéral⁴, a bonifié ces recommandations en vue du conseil fédéral. Ainsi, réunis en conseil fédéral les 1^{er}, 2 et 3 mai, les délégués présents avaient pu prendre connaissance de la version finale du dossier du comité école et société, de la version finale des propositions à débattre et, fort des mandats de leur Assemblée générale, ont pu soumettre des amendements afin que ces propositions reflètent le plus possible l'ensemble des membres de la fédération. C'est grâce à cet immense travail de collaboration et de consultations en amont que le Conseil fédéral en est arrivé, dans un climat très harmonieux, à ces 9 recommandations finales qui guideront nos prises de

³ Sur ce comité siègent deux représentants du regroupement cégep, un pour le regroupement université, un pour le privé et un « toutes provenances ». Ces représentants sont élus à chaque congrès pour un mandat d'une durée de trois ans et sont libérés d'un groupe-cours par session pour mener leurs travaux.

⁴ Les membres du bureau fédéral sont désignés par les regroupements selon une répartition par régions.

décisions à la fois au local et au national ainsi que la teneur de nos demandes de négociation sur cet enjeu de l'enseignement à distance. C'est ainsi fédéré que le corps enseignant pourra également, dans ce dossier de l'enseignement à distance, se réapproprier le discours public et se présenter comme un interlocuteur incontournable dans ce dossier duquel ils ont été, jusqu'à maintenant, tenus à l'écart.